

sous quelle termes informer un candidat à la location du rejet de sa demande

Par Domino41, le 30/03/2020 à 20:24

Bonjour,

Je souhaiterais savoir si je dois informer les candidats à la location non retenus ?

Si oui doit t'on obligatoirement en motiver la ou les raisons?

Quelle mots ou formules utiliser sans risque d'accusations discriminatoires ?

Merci pour vos réponses.

Cordialement.

D.....Anonymisation

e-mail : d

Par Visiteur, le 30/03/2020 à 21:17

Bonsoir

Si votre refus n'est pas discriminatoire et si vous avez prévenu les candidats qu'ils n'étaient pas seuls, que d'autres personnes devaient visiter, bref! que vous ne vous êtes pas engagé, vous écrivez simplement "après étude des dossiers,n vous informons que votre candidature n'a pas été retenue...

Plus d'infos ici

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14750